

Les Sage et les contrats de bassin

Le contrat de nappe du Champigny, l'association Aqui'Brie

(cf. p. 43 de l'édition papier)

L'État, la Région et le conseil général de Seine-et-Marne ont constitué en 2001 l'association Aqui'Brie qui assure actuellement la maîtrise d'ouvrage et l'animation des actions de surveillance de la nappe des calcaires de Champigny et d'actions de prévention de la pollution de l'eau sur le volet nitrates et pesticides auprès d'agriculteurs et d'acteurs non agricoles (collectivités, gestionnaire des voies ferrées et routières, golfs, grand public).

Aqui'Brie regroupe en 2010 une quarantaine de membres : le préfet de Seine-et-Marne, des élus (quatre conseillers régionaux, quatre conseillers généraux de Seine-et-Marne, un conseiller général de l'Essonne, un conseiller général du Val-de-Marne, un représentant de l'Union des maires 77...), le secteur public (Driee, Driaf, DDT77, ARS77, Onema, Agence de l'eau), le secteur marchand (Lyonnaise, Veolia Eau, Eau de Paris, les industriels utilisateurs de la nappe, les carriers), le secteur associatif (Nature Environnement77, UFC-Que choisir, irrigants), les services techniques (État, Département, Région, chambre d'agriculture, BRGM, IAU îdF) et les représentants des agriculteurs seine-et-marnais (FDSEA77, coordination rurale 77, JA77, Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France).

Plus de 90 % des prélèvements d'eau issus de cette nappe d'eau souterraine sont destinés à l'alimentation en eau potable d'environ un million de Franciliens, moins de 7 % à des usages industriels et le reste à l'irrigation de certaines cultures. C'est dire l'importance régionale de cette ressource en eau.

Comme de nombreuses ressources en eau, la nappe du Champigny a une qualité dégradée sur les paramètres nitrates et pesticides. D'où l'intérêt d'engager les différents publics à modifier leurs pratiques en visant le « zéro phyto » pour l'usage non agricole et une réduction significative des intrants en agriculture avec le développement de la production intégrée et biologique en partenariat avec la chambre d'agriculture. Et cela fonctionne avec un bilan 2009 encourageant : toutes les routes départementales et nationales viennent d'atteindre le « zéro phyto », 145 collectivités ont réduit en moyenne de 80 % l'utilisation des herbicides, sept communes viennent d'atteindre le « zéro phyto », 30 à 40 % des agriculteurs de deux territoires prioritaires se sont engagés à réduire de 50 % les pesticides hors herbicides et de 40 % les herbicides.

L'autre sujet de mobilisation est la préservation de la capacité de renouvellement de la nappe. Suite à sept années successives d'une pluviométrie hivernale déficitaire, le niveau de la nappe du Champigny frise ses niveaux historiquement les plus bas et des arrêtés sécheresse se succèdent. Suite aux études d'Aqui'Brie, la surexploitation de la nappe est démontrée et partagée par les membres. Le volume global des prélèvements a été revu à la baisse (164 000 m³/jour à 140 000 m³/jour) et des règles de gestion des prélèvements entre usagers sont en cours d'élaboration par les services de l'État.

Dans le cadre de sa politique de l'eau, le conseil régional a impulsé cette démarche de gestion concertée autour de la nappe des calcaires de Champigny par la mise en place d'un premier contrat de nappe qui avait été établi pour une durée de cinq ans (1997-2002) avec pour principal objectif le développement d'outils de surveillance de la nappe. Ensuite, le conseil régional a confirmé son appui aux activités de l'association au travers de la signature d'un second contrat de nappe d'une durée de cinq ans (2008-2012) avec l'agence de l'eau et le conseil général de Seine-et-Marne. Ce contrat regroupe une soixantaine d'actions, des objectifs pour améliorer la qualité et le niveau du Champigny, et une liste de résultats concrets attendus avec nombre d'indicateurs d'évaluation des actions engagées par Aqui'Brie.

Source : Aqui'Brie

En jaune : texte figurant dans la forme papier